

LA FEMME CHINOISE

Deux projets de Mme Soumé-Cheng

Soumé Cheng, pour les étrangers et mes compatriotes plus ou moins bien parfaitement européens, Cheng Yu-shao pour les politiciens et les lettrés chinois, est une de nos sœurs chinoises les plus en vue et les mieux connues.

Elle est une Kuomintang militante dont les qualités combattives et la science juridique sont hautement appréciées dans les milieux chinois. Docteur en droit de la faculté de Paris, avocate, présidente du Tribunal provisoire de Shanghai, membre du *yan* législatif, Soumé Cheng peut être également considérée comme le chef du clan féministe chinois.

Nous l'aurions comparée sans hésitation à Mrs. Pantkurst si nous écrivions en anglais, car en France, si nous ne sommes pas mal renseigné, la femme est moins exubérante, partant moins entreprenante. Nous aimerions donner ici une biographie complète de Soumé Cheng, mais nous n'avons ni le temps, ni la place. Contentons-nous de dire que cette femme possède de nombreuses relations en Chine et dans les pays étrangers, relations qu'elle n'a jamais hésité à employer pour le succès de la propagande du Kuomintang.

Soumé Cheng propose de créer des postes de juges pour la femme chinoise, proposition indiquant qu'elle s'intéresse énormément, non pas à l'amélioration de la situation de la femme en Chine, mais à son élévation, et à sa participation dans l'administration de la justice dans notre pays. La femme-juge aurait des pouvoirs égaux à ceux de l'homme-juge et interviendrait aux côtés de celui-ci dans les procès de divorce, dans les procès où il y aurait des intérêts féminins en jeu, et jugerait les enfants. Nous ne doutons pas que la femme-juge ne remplisse ses fonctions aussi bien que l'homme-juge.

Ce qui nous chiffonne (que voilà une expression féminine !) c'est que nous ne

voyons pas encore la nécessité d'une femme-juge en Chine. Notre opinion paraîtra excessive à tous ceux qui prétendent reconstruire la Chine en un tour de main, comme l'on dit, et doter notre pays d'une civilisation nouvelle, avant même d'avoir entrepris les réformes préliminaires indispensables pour un changement aussi radical. On nous permettra d'expliquer cette opinion.

Examinons d'abord quelle est la place qu'occupe actuellement la femme en Chine. Si nous bornons notre enquête aux grands ports de la côte, et aux principaux centres industriels et commerciaux, nous constatons une modification assez rapide dans la constitution de la famille chinoise et même de grands changements dans les us et coutumes. La jeune fille chinoise n'aspire qu'à une plus grande liberté, et attend avec impatience le moment où elle sera libérée — se libérera elle-même voulons-nous dire, — de la tutelle des parents.

La femme mariée, elle, prétend posséder les mêmes avantages sociaux que son mari, et participe à toutes les obligations sociales à ses côtés. Jeunes filles ou femmes sont devenues aujourd'hui l'ornement de la nouvelle société chinoise. Nous en voyons qui sont vendeuses, dactylos, secrétaires, employées des administrations, directrices de maisons de commerce et de banque, médecins et avocates et, mon Dieu ! pourquoi ne pas le dire, danseuses de cabaret. Mais elles ne représentent qu'une infime minorité, si nous prenons en considération l'énorme population de la Chine. Leur nombre augmentera certainement, mais nous ne sommes pas encore à l'époque où la femme chinoise occupera dans son pays une place comparable à celle qu'occupe sa sœur étrangère en Europe et en Amérique.

Si maintenant nous pénétrons dans l'intérieur du pays, dans ces nombreux districts où les populations sont restées fermement attachées à la civilisation millénaire, nous ne constatons aucun bien grand changement. Non pas que les novateurs, tous ces importeurs de coutumes nouvelles dont ils ne comprennent pas toujours le sens ni la portée, n'aient pas tenté de révolutionner la famille chinoise, mais leurs efforts n'ont pas donné jusqu'ici de résultat permettant d'entrevoir la transformation de la famille chinoise dans un avenir peu éloigné. Nous disons que la femme chinoise est ignorante de ses droits, et que, sauf la minorité insignifiante de féministes qui se sont lancées à la conquête d'un statut qui ferait d'elle l'égale de ses frères et de son époux sous tous les rapports et à tous les points de vue, la femme chinoise continue de vivre comme ses ancêtres.

Le désintéressement de la femme chinoise des affaires nationales, et son indifférence pour les progrès sociaux, constituent des barrières qu'il faudra abattre avant de songer à la placer sur un même pied d'égalité avec l'homme.

Nous avons en Chine deux classes distinctes de Chinois : ceux qui divorcent et ceux qui prennent autant de concubines que la grosseur de leur bourse leur permet d'en avoir. Les Chinois qui se marient suivant les coutumes modernes ne passent pas à la mairie, là ou cette honorable institution municipale existe déjà, ni ne vont à la pagode. Il n'y a pas de bonze ni d'officier d'état civil qui enregistre ou bénisse leur mariage.

Ils signent un contrat de mariage avec celle qu'ils choisissent comme femme, devant la personne qu'ils invitent à présider la cérémonie de leurs épousailles. Ce contrat a une valeur légale et doit être produit dans tout procès de divorce. Souvent, il arrive que les époux, après une expérience plus ou moins longue d'une vie commune établissant des incompatibilités physiques ou morales, se séparent d'un commun accord, après un échange de lettres annulant ledit contrat. Les annales judiciaires chinoises n'ont pas établi une statistique des divorces en Chine, mais nous sommes certains que ceux-ci ne sont guère nombreux.

Nous comprenons la nécessité, si vous

voulez, de la femme avocate, mais nous ne voyons pas quel avantage l'administration de la justice en Chine obtiendra en créant la femme-juge étant donnée la manie qu'on a de confier de hautes fonctions à de tous jeunes gens. Nous ne croyons pas que l'application des lois judiciaires puisse être confiée à des jeunes filles, ou à des jeunes femmes, même pour les cas de divorce, les cas où les intérêts féminins sont en jeu, et pour les enfants.

Nous n'avons entendu parler jusqu'ici d'aucune proposition du genre de celle de Soumé Cheng dans aucun pays du monde, proposition parfaitement compréhensible, où la femme reçoit une forte éducation civique et possède un statut légal que la femme chinoise n'a su ni conquérir ni faire prévaloir. Non pas que nous soyons conservateurs intransigeants, irréductibles, et que nous ne sachions pas apprécier les mérites et les charmes d'une femme juge, mais nous restons persuadé que si un tel magistrat est nécessaire pour assurer une bonne administration judiciaire, on doit attendre que nos sœurs aient complètement dépouillé la vieille femme juge, ou à sa place.

Plus de concubine, propose encore Soumé Cheng. Si on permettait de faire un plébiscite national, nul doute que pareille proposition ne fût repoussée à une majorité écrasante. Soumé Cheng oublie que la femme est aujourd'hui encore considérée, même après le triomphe de la révolution, comme un (qu'on me pardonne de le dire) simple organe de reproduction. La grande majorité des Chinois, les « vieux cerveaux » diront ceux qui se considèrent comme les premiers de la jeune ou de la nouvelle Chine, prennent femme pour avoir des enfants, des rejetons mâles qui perpétueront le nom de la famille. Si la première femme, l'épouse légitime ne lui donne pas d'enfant mâle, ou ne met au monde que des filles, ils prendront d'abord une concubine, deux si la première reste stérile, trois, et ainsi de suite, si leur état de fortune leur permet d'avoir et d'entretenir un harem.

On voit très souvent l'épouse choisir elle-même la concubine qui doit assurer

a continuité de la descendance mâle. Il y a des Chinois qui prennent des concubines parce qu'ils croient perdre la face quand ils n'ont pas une seconde femme à présenter aux amis qu'ils invitent à dîner, ou à jouer au *mahjong* chez eux. Leur cas est identique à ces seigneurs de la haute et basse finance qui font des spéculations heureuses et se croient dés-honorés s'ils n'entretiennent pas de maîtresse.

Nous pourrions écrire que nous ne voyons pas en quoi l'existence de la concubine en Chine constitue un obstacle à la reconstruction nationale chinoise. Nous cataloguons la proposition faite par Soumé Cheng dans la liste de celles qui ne pourront être examinées que quand nous vivrons une vie réellement paisible dans notre pays. Et pour ne pas trop ennuyer les lecteurs, nous suggérerons, avant de mettre le point final, que Soumé Cheng prenne l'initiative d'une association de femmes qui apprendront à nos sœurs mariées comment il

faut s'y prendre pour retenir leurs époux d'abord auprès d'elles, et ne pas les laisser courir la prétentaine. Le risque de voir leurs maris prendre une concubine, ou augmenter le nombre de celles qu'ils possèdent déjà sera écarté.

Pour supprimer l'usage (pas de malentendu ici) de prendre une ou des concubines, il importe d'abord de détruire la croyance populaire de la nécessité de la famille par une descendance mâle. Les Chinois qui ne sont heureux que quand ils peuvent dire à leurs amis : « j'ai été chez ma troisième ; » ou « je viens de chez ma quatrième », pourront être facilement amenés à abandonner leurs liaisons licencieuses. Ils auront alors des maîtresses.

La femme-juge est une création d'avenir et la concubine restera longtemps encore ce que nous appellerons une contingence familiale qui ne sera pas abandonnée de si tôt.

(Journal de Shanghai)

L'INDOCHINE FRANÇAISE DANS Le ROMAN CONTEMPORAIN

M. Henri Gourdon que nos lecteurs connaissent bien, a fait dernièrement à l'Ecole Coloniale une conférence très intéressante sur la place que les choses de cet Orient lointain, auquel il a donné le meilleur de lui-même, occupent dans l'œuvre de nos romanciers.

Est-il besoin de présenter au public indochinois et saïgonnais en particulier le brillant conférencier qu'ils ont eu le plaisir d'applaudir ? Malhabile aux manœuvres électorales et dédaigneux des petites gens de la politique, Henri Gourdon fut battu ici aux dernières élections législatives plus par sa franchise et son horreur du cabotinisme que par les mérites ou l'habileté de son adversaire, et cela nous fait regretter de n'avoir pas au Parlement un défenseur de son envergure et de son talent.

Mais revenons à l'Ecole Coloniale et à la conférence qui nous occupe. Pendant

plus de deux heures notre ami tint l'auditoire sous le charme de sa savante érudition, de sa critique pénétrante, de sa parole chaude et harmonieuse, incisive parfois et véhémence, élégante et lettrée toujours.

C'est en ces termes ou à peu près que M. Charles Herbinet commence son compte-rendu de la conférence dans les *Annales Coloniales*, et il continue : « Tout d'abord, M. Gourdon remarqua que le nombre des romans consacrés à l'Indochine — soit que l'intrigue de l'œuvre s'y déroule toute, soit qu'un simple épisode y situe transitoirement un personnage — est d'ores et déjà tel, qu'un « catalogue » de leurs titres et de leurs auteurs serait hors de propos dans une conférence et son exposé fastidieux. Avec raison, le conférencier, renvoyant les curieux aux spécialistes de la bibliographie indochinoise, notamment

Crayssac et Pujarnisclé, Préfère donc, après l'historique de rigueur dans toute étude bien faite, aborder la question d'une façon méthodiquement analytique en s'attachant à classer les thèmes, les « sujets » indochinois dont ont accoutumé de s'inspirer le psychologue et l'écrivain. En parlant de *sujets*, il ne s'agit pas, bien entendu, de *scénarios* (si j'ose dire) encore que trop d'auteurs s'imaginent traiter un sujet colonial en trausposant dans un cadre *ad hoc*, plus ou moins heureusement décrit, quelque aventure de feuilleton, aussi bien — ou aussi mal — à sa place à Carpentras ou à Quimper-Corentin qu'à Saïgon ou dans la brousse tonkinoise. Non ! M. Gourdon entend par l'étude des êtres, des entités, des vices ou des héroïsmes conditionnés par l'ambiance des milieux d'Annam, ou du Cambodge, ou du Laos, considérés dans leurs réactions sur l'esprit de l'Occidental transplanté là-bas, dépaysé le plus souvent, désaxé même, parfois aussi fièrement redressé, dans sa personnalité féconde, contre les embûches de l'entour.

« C'est ainsi que, parmi les thèmes fréquemment exploités, on trouve à chaque instant l'effet morbide de l'opium sur l'Européen, l'influence non moins délétère de certaines compagnes indigènes sur les volontés masculines chancelantes, comme aussi l'emprise d'une nature aux aspects neufs et grandioses, le charme amollissant de la vie coloniale que facilitent tant des circonstances matérielles. Evidemment toutes ces choses ne laissent pas que d'impressionner les évadés de nos cités trépidantes et de nos compétitions sans merci.

« Parmi ces développements faciles qui tournent au cliché et au poncif, M. Gourdon dénouça avec écœurément l'histoire (d'ailleurs invraisemblable quoique fastidieusement répétée et cent fois démarquée) de la femme indigène éperdument éprise de son compagnon blanc, abandonnée par lui pour cause de retour en Europe, et finissant par mourir d'amour, quand elle ne met pas elle-même fin à son existence : « On se jette beaucoup à l'eau dans la littérature indochinoise ! » observa M. Gourdon.

« Combien il sied de l'approuver ! et de répéter avec lui qu'en Indochine, pour

inspirer le romancier, il n'y a pourtant pas que l'opium et la *congai*. — l'abdication de l'Occidental devant les tentations de la terre d'Asie — comme certains voudraient nous le faire croire ! Il y a aussi l'œuvre française, cette expression étant prise dans le sens le plus large et le plus humain. Il y a l'ardent poème de notre énergie, de notre labeur, de notre *bonne volonté* acharnée, qui doit fournir à des écrivains de race, qui a fourni à plusieurs d'entre eux, matière aux plus fervents lyrismes, aux plus grandioses épopées, aux psychologies les plus délicates. Il y a aussi l'âme indigène, non pas vue superficiellement dans le miroir déformant et caricatural de l'entourage domestique ou profiteur qui nous épie et qui nous singe, mais discernée avec sollicitude dans la masse travaillée et ingénue des pécheries et des rizières, non moins que parmi les vestiges respectables de ces lettrés à la culture si élevée et si curieuse...

« M. Gourdon professe que l'homme de là-bas n'est nullement indéchiffrable, quoi qu'on en ait dit, pour l'intellect d'Occident. Ce n'est pas le sphinx d'énygme et de mystères accroupi au seuil des hypogées. Mais tout en n'étant foncièrement différent de nous ni par son humanité intime, ni par ses sentiments profonds, il s'en éloigne pourtant par le masque vivant qu'ont appliqué, sur la figure de son âme, ses coutumes, ses traditions, son genre d'existence et sa formation sociale. Il s'en distingue assez pour mériter l'attention sympathique et passionnée des meilleurs parmi les meilleurs de nos romanciers indochinois !

« Je n'ai pu, dans ce modeste compte-rendu, faire mieux que tenter de dégager les parties de cette belle conférence où s'éclaira l'intention générale de M. Gourdon. Il serait toutefois injuste de ne pas citer avec lui, une fois au moins, quelques-uns des noms qui se sont, au cours de son exposé, présentés et représentés à sa pensée, selon l'alternance des approbations et des réserves nécessaires.

« Depuis BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, véritable instaurateur, avec Paul et Virginie, du roman colonial, depuis des précurseurs plus immédiats, tels qu'ALPHONSE DAUDET, auteur d'une nouvelle touchante, analysant les pauvres joies d'un jeune Anna-

mite exilé sous notre ciel de cendre et mourant de consommation; depuis les deux premiers romanciers vraiment indochinois: PAUL BONNETAIN dont l'*Opium* renferme des pages descriptives réellement évocatrices d'aspects révolus du vieux Tonkin de la conquête, et notre grand JULES BOISSIÈRE, avec ses troupiers nostalgiques, si vécus, ses indigènes lettrés et cruels, musiciens ou poètes, ses pionniers tremblant de la fièvre de l'or et de celle des marais dans la forêt immensément accablante et hostile, ses *Fumeurs d'Opium* intoxiqués, orgueilleux d'une intellectualité exacerbée, peut-être illusoire...; en passant par l'inimitable *Pélerin d'Angkor* de PIERRE LOTI; par CLAUDE FARRÈRE, bel écrivain, observateur malheureusement peu indulgent, généralisateur parfois téméraire; par le créateur de cet étonnant *Barnavaux*, notre PIERRE MILLE, digne émule de Kipling par ses qualités littéraires et sa foi de colonisateur, mais joignant à ses dons une ironie humaine et une indulgence largement compréhensive dont seul était capable un Français de France; par le « maréchal des lettres indochinoises », ALBERT DE POUVOURVILLE, soldat romancier et poète, sachant rendre aux adversaires combattus la justice qui leur est due, vrai voyant, sachant ce qui se passe de l'autre côté du mur, dans l'*Annam sanglant*; pour arriver à HENRI DAGUERCHES, posant avec ses ingénieurs le rail civilisateur, jusqu'au kilomètre 83; à EMILE NOLLY, qui sut si bien décrire les simples gens du pays d'Annam, ceux d'abord

en relations avec l'Européen qui s'intéresse vraiment à eux, comme dans *Hien le Maboul*, ensuite ceux que la lébrilité du « Tâ » n'a point encore dérangés dans leur vie médiocre, fervente et coutumière, comme dans la *Barque Annamite*; à JEAN MARQUET, le plus récent, le plus volontairement simple et peut-être le plus pénétrant, pour qui rien n'est étranger de la plaine à la montagne et de la rizière à la cité; à Mme JEANNE LEUBA dont la description de la prodigieuse baie d'Along est un chef-d'œuvre; à Mme MYRIAM HARRY qui s'est penchée sur l'âme des *petites épouses*; à Mme CHIVAS BARON, qui les a comprises, car elle les a aimées, à HERBERT WILD, véritable *Calot* des mercantis et forbans, écumeurs des chantiers de travaux publics, lié des bas-fonds européens étalée sur les rives des marches chinoises, au nord du Tonkin, Herbert Wild, dont l'étonnante vision des monts de la haute région, de leurs vallées à pic, de leurs fleuves furieusement torrentiels donne le vertige au lecteur qui les visita et dénote un rare don d'évocation...

Je m'arrête. J'en passe et des meilleurs. Car M. Gourdon a tout lu, tout apprécié, tout jugé et nul ne possède mieux que lui la déjà très riche littérature de notre France d'Asie.

Et de sa lecture, de ses méditations, de ses souvenirs, il a extrait pour nous la moëlle substantifique d'une étude du plus grave intérêt, de la plus belle tenue littéraire.

Charles HERBINET

DINER DES « FRANÇAIS D'ASIE » AU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

M. le Gouverneur général Pasquier, à qui l'on doit la restauration du Groupe des Français d'Asie créé jadis selon les suggestions du génial Boissière, a eu l'heureuse idée de réunir vendredi soir 24 Mai en un dîner amical, les écrivains indochinois, Français d'Asie, présents à Hanoi.

A 8 heures de nombreuses automobiles, « brûlant » l'Avenue Puginier, pénétraient dans les allées du parc gubernatorial et déposaient les invités devant le grand escalier.

Un apéritif de choix attendait ces derniers et entre deux Mariani frappés s'ébauchèrent aussitôt des conversations sur la littérature, l'art et... *quibusdam rebus aliis*.

Nous avons noté, outre, bien entendu l'auteur de l'*Annam d'autrefois*, MMmes Yvonne Schultz et Larrouy, MM. le capitaine Valat (Daguerches en littérature), René Crayssac (Mat-giang en littérature), Alfred Marnard, Larrouy, Marquet, Pnam-Qiynb, Dr de Féris, Charles Patris, E. Pujarnisole.

P. Foulon, G. Cordier, E. Vayrac, P. Munier, Mignon, Bauduin de Belleval, capitaine Barrault, etc...

Par une délicate et poétique attention bien digne du fin lettré qu'il est, M. P. Pasquier avait fait indiquer la place des convives non par la mention de leur nom, mais par le titre de leur œuvre principale. C'est ainsi que les Français d'Asie susnommés purent lire : *La flamme sur le rempart, Le kilomètre 83, Les Griffes du Dragon, Les Pierres, les Eaux et les Gestes d'Angkor, L'Odyssée d'un transport torpillé, De la rizière à la Montagne, Les Humanités sino-annamites, Les Ruses de la Forêt, Au hasard des rêves, de la Terre latine au pays du Dragon, Les voix et les silences d'Angkor, Cò Mui, Le Parfum des Humanités, Gaudius et Kholéas, Extrême-Asie, L'Indochine, Les Cambodgiens de Cochinchine...*

La plus grande cordialité ne cessa de régner au cours de ce brillant dîner où M. Pasquier prodigua son amabilité souriante et ses talents de conteur : impressions récentes sur Java, considérations ethniques, philosophies d'Orient, etc... Daguerches face au gouverneur fit selon son habitude, étinceler les fusées de son esprit et resplendir, sertis dans quelques étourdissants paradoxes, les bijoux de l'encyclopédie qu'il porte en lui. Agapes brillantes à tous égards et dont l'atmosphère se prolongea dans les salons, parmi la vapeur blonde du thé, l'arome du café où les bleuâtres spirales de la fumée des cigares.

Des groupes se formèrent. Dans l'un, présidé par M. Pasquier, MM. Larrouy, De Fenis, Cordier, Marquet, Ner, B. de Belleval faisaient assaut d'esprit, Pham-Quynh brodait d'intéressantes variations sur des particularités curieuses de la société sino-annamite et Mme Yvonne Schultz impres-

sionnée sans doute par le contraste entre les *Nuits de Fer* et les nuits d'enter de Hanoi (au mois de mai, avec 30 degrés) rêvait à des ice-berg lapons.

Dans un second groupe où il trônait indolemment, l'auteur de *Consolata* continuait pour le plus grand enchantement de ses auditeurs, l'éparpillement de son orfèvrerie verbale. Groupés autour de lui, Vayrac au pur profil romain, Foulon découpe net en arêtes vives, Meynard, glabre et marmoréen, Munier au sourire énigmatique, buvaient les paroles du Maître, Mignon de profil, souriait, tendu vers le charmeur et d'avance conquis.

A côté, Patris « barde au poil flavescens, aux yeux céruléens », Mat gian, au profil de Cyrano et Pujarniscle qui, pour combattre imaginativement la température à l'instar de Mme Yvonne Schultz, évoquait « la petite scène de Melle Neige », causaient de Léon Denbel et de Marcel Cuevalier, poètes maudits morts jeunes, car ils étaient aimés des Dieux...

Et la causerie, de ci de là, se déroula animée, pétillante jusqu'aux environs de minuit.

Nous applaudissons sans réserve au joli geste de M. Pasquier. Dans un pays qui aime les Belles Lettres à tel point qu'au plus petit carrefour du plus humble village se dresse un temple à la Littérature, il a justement pensé qu'il convenait de mettre en relief les plus jolies fleurs de la pensée française écloses en cette terre d'Annam et qu'il était peut-être insuffisant de ne présenter à nos protégés que la prose de l'Officiel, comme spécimen de la littérature du pays protecteur. Tout le public lettré lui sera reconnaissant de l'intérêt qu'il porte à nos écrivains locaux.

(L'Indépendance Tonkinoise).

